

**Dire le monde social. Les sociologues face aux discours politiques,  
économiques et médiatiques**

Bordeaux, du 5 au 8 septembre 2006

---

---

**Retraite et recomposition de l'identité et des temporalités  
Le cas de retraités du milieu associatif**

Anne Vankemmel<sup>a)</sup>

**Résumé :**

La retraite est considérée comme le temps de l'inactivité et du repos, troisième étape dans la vie sociale de l'individu. Cependant, on assiste à un brouillage et à une déspecialisation des âges et des temps sociaux qui contribuent à un besoin de redéfinition de la notion de retraite. La retraite entraîne une rupture à deux niveaux : au niveau du statut (perte du statut d'actif) et au niveau du rapport au temps. Dans cette contribution, on verra que le passage à la retraite s'accompagne d'une reconstruction temporelle et identitaire. Pour cela, on s'appuiera essentiellement sur les perceptions de retraités de 65 à 75 ans du milieu associatif par le biais d'entretiens et de journaux de bord. On s'interrogera tout d'abord sur ce nouveau rapport au temps. En effet, l'individu se retrouve face à la retraite, temps multiple des loisirs, de la famille, du repos, de la formation. Il doit apprendre à concilier ses différentes activités et apparaît alors une nouvelle flexibilité temporelle. On fera notamment intervenir ici la notion de parcours de vie permettant une étude des trajectoires individuelles. On s'intéressera ensuite à la rupture identitaire qu'entraîne la retraite. La perte du statut d'actif affecte les différentes identités de la personne et fragilise le réseau de sociabilité créé. La participation à de multiples activités, plus particulièrement de bénévolat participe à la recomposition identitaire du retraité et permet également la reconquête de sa propre sociabilité.

---

a) *Doctorante en deuxième année de thèse  
Université Paris 5 et Université Nancy 2  
annevankemmel@hotmail.com*



## **Retraite et recomposition des temps de vie et des identités : le cas de retraités du milieu associatif**

Le cycle de vie est une représentation nouvelle liée à la modernisation de notre société. C'est une construction sociale qui organise les âges et les temps que parcourt l'individu pendant sa vie. La société industrielle a contribué à la mise en place d'un cycle de vie ternaire délimité chronologiquement par des âges fixés par les politiques sociales d'éducation fixant l'âge obligatoire de scolarité et l'âge minimum de fin de scolarité et les systèmes de retraite fixant l'âge légal de sortie d'activité.

Les trois étapes de la vie sociale d'un individu sont donc l'enfance et l'adolescence avec la formation préparant à l'activité professionnelle, l'âge adulte qui correspond au temps du travail. La retraite est considérée comme le temps de l'inactivité et du repos, troisième étape dans la vie sociale de l'individu.

Cependant, les dispositifs privés et publics visant à réguler les sorties précoces du marché du travail ont fortement bouleversé le parcours des âges. Nous assistons à un brouillage et à une déspecialisation des âges et des temps sociaux qui contribuent à un besoin de redéfinition de la notion de retraite qui désormais ne correspond plus à l'âge de la vieillesse et qui ne peut se définir uniquement comme « l'inactivité pensionnée ou indemnisée »<sup>1</sup>.

La retraite entraîne une rupture à deux niveaux : au niveau du statut (perte du statut d'actif) et au niveau du rapport au temps (la vie n'est plus rythmée par l'activité professionnelle notamment). Le passage à la retraite s'accompagne donc d'une recomposition temporelle et d'une reconstruction identitaire avec des phases transitoires qui seront très différentes en fonction des individus.

Nous avons affaire à plusieurs types de transition face au passage à la retraite. Parkes va ainsi définir la notion de transition : « *les changements d'ordre majeur dans l'espace de vie, qui ont des effets durables, qui se produisent dans un laps de temps relativement court et qui affectent de manière déterminantes la représentation du monde.* »

---

<sup>1</sup> Terminologie employée par A.-M. Guillemard dans ces différents ouvrages.

Dans cet article, nous nous interrogerons sur les raisons de l'engouement des retraités pour la participation et l'engagement associatifs et sur les significations que prend cette pratique pour eux.

Dans un premier temps, nous appréhenderons plus précisément ce nouveau rapport au temps. En effet, le retraité se retrouve face à la retraite, temps multiple où conserver un certain équilibre est très important. Il se doit d'apprendre à concilier ses différentes activités laissant apparaître ainsi une nouvelle flexibilité temporelle.

Dans un second temps, nous nous intéresserons à la rupture au niveau identitaire qu'entraîne la retraite. La perte du statut d'actif affecte les différentes identités de la personne (personnelle et sociale) et fragilise le réseau de sociabilité qu'elle avait mis en place. Nous pouvons alors supposer que l'engagement associatif, plus particulièrement au sein d'associations de solidarité avec la pratique du bénévolat participe à la recomposition identitaire du retraité et lui permet de partir à la reconquête d'un réseau de sociabilité.

## **Un nouveau rapport au temps**

Pour mieux appréhender le passage en retraite, nous faisons appel à la notion de parcours de vie. En effet, ce concept permet de prendre en compte à la fois une position macro-sociologique dans laquelle nous voyons comment le cycle de vie structure les parcours des individus et une position micro-sociologique avec l'étude de trajectoires plus individuelles<sup>2</sup>.

Nous voyons en quoi il y a une déspecialisation des âges : la retraite n'est donc plus comme il a été dit précédemment synonyme uniquement d'inactivité et n'est plus considérée que comme un temps de consommation mais également comme un temps de création, de formation, d'engagement social.

En effet, nous sommes face à un élargissement du temps social de la retraite. Les programmes de sortie anticipée du marché du travail entraînent une mise en retraite beaucoup plus précoce et les progrès qui ont eu lieu dans le secteur médical et le secteur social contribuent à une espérance de vie plus longue, prolongeant ainsi la vie de l'individu jusqu'à un âge avancé.

---

<sup>2</sup> GUILLEMARD A.-M., *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2003, p.231.

Avec les nouveaux retraités, nous sommes alors face à une cohorte d'individus dans la force de l'âge mais exclus du monde des actifs professionnels.

Les jeunes retraités bénéficient maintenant d'une transition temporelle beaucoup plus importante avant l'entrée dans la grande vieillesse (environ une vingtaine d'années) et il est donc nécessaire de prendre en compte la façon dont ils appréhendent ce nouveau rapport au temps.

Nous allons nous interroger sur ce nouveau rapport au temps. En effet, l'individu se retrouve face à une retraite longue qui devient un temps multiple des loisirs, de la famille, du repos, de la formation, de l'engagement. Le retraité doit apprendre à concilier et à équilibrer ces différentes activités et alors apparaît, comme nous l'avons précédemment dit, une nouvelle flexibilité temporelle.

Le passage à la retraite est également vécu comme une rupture au niveau du quotidien. Il y a une déstructuration du temps qui se traduit par un bouleversement de la vie de tous les jours. Les individus vivent une bonne partie de leur vie contraints par des horaires : de l'école jusqu'à l'activité professionnelle exercée. Mais au moment de la retraite, la personne dispose enfin de son temps et nous assistons alors à une recomposition du temps de vie. Elle va se recréer un horaire.

Il semble que la conservation d'un rythme quasi équivalent à celui du temps où ils étaient encore en activité soit important. Il n'est pas rare en effet que les retraités se recréent un horaire proche de l'ancien horaire de travail. La retraite apparaît comme un temps qu'il est important de remplir activement, c'est-à-dire qu'il y a un rejet d'une nouvelle vie centrée uniquement sur les loisirs et l'intérêt personnel. Il ne suffit pas simplement de combler un espace vide. La multiplication d'activités quelles soient culturelles, associatives, au sein du foyer constitue un maintien du rythme antérieur.

Cependant, bien que le rythme de vie des personnes interrogées soit relativement soutenu, il n'est pas comparable au rythme de leur vie professionnelle d'autrefois. Les notions de souplesse et de liberté apparaissent. La retraite est un temps où la contrainte se fait peu ressentir. On peut plus aisément prendre son temps, les obligations sont moins présentes.

Mais l'équilibre entre les différentes activités reste très important. Les retraités tiennent à concilier toutes leurs activités entre elles avec une primauté de la vie privée sur toutes les activités.

## Retraite et recomposition identitaire

Au moment du passage à la retraite, les nouveaux retraités refusent dorénavant de s'inscrire dans le schéma de la « retraite inactivité pensionnée » qui les enferme dans un échange inégal avec le reste de la société et les met ainsi en marge de cette dernière, les confinant dans un univers de consommation de loisirs et de vacances. Ils veulent rester socialement actifs et être utiles à la société. Ils cherchent donc à retrouver un nouveau statut. En effet, le temps de la retraite est vécu comme un vide social, en ce sens que, comme nous l'avons dit précédemment, c'est l'activité travail qui conférait essentiellement sa place dans la société à l'individu.

Nous nous retrouvons alors face à un réinvestissement de l'espace social par les retraités notamment au sein du milieu associatif, organisation sociale qui semble le mieux répondre à leurs attentes.

Selon une étude réalisée par le CREDOC, au niveau de l'engagement associatif, la part des retraités a progressé plus rapidement que la part des autres classes d'âges. Entre 1979 et 1999, la part des quinquagénaires du secteur associatif passe de 30 % à 44 %, augmentant de quatorze points et celle des individus âgés de 70 à 79 ans passe de 22 % à 40 % avec une progression de 18 points<sup>3</sup>.

Ainsi, d'après l'enquête réalisée par l'INSEE sur l'engagement associatif après 60 ans, 47% des personnes âgées de 60 ans et plus sont membres d'une association et la moitié de cet effectif adhère au moins à deux associations<sup>4</sup>. Ce nombre prend en compte à la fois les membres des associations adhérents avant leur retraite et les jeunes retraités qui adhèrent une fois en retraite.

Nous pouvons nous interroger sur les motivations des retraités à adhérer à une association. Comme nous l'avons vu précédemment, le passage à la retraite entraîne un surcroît de temps libre et la perte d'un statut social acquis par le travail. Selon les deux auteurs D. Gallard et L. Argoud, nous pouvons distinguer quatre sortes de motivation dans l'engagement associatif : la volonté de rupture de l'isolement et de l'épanouissement

---

<sup>3</sup> CHOKRANE B., HATCHUEL G., « La dynamique sociale des seniors », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, 135, mai 1999.

<sup>4</sup> MICHAUDON H., « L'engagement associatif après 60 ans », *Insee première*, 737, septembre 2000.

personnel, l'affirmation de l'identité de l'âge et des intérêts communs et le besoin de reconnaissance sociale et de responsabilités pour se sentir exister<sup>5</sup>.

Cela traduit donc un désir d'utilité sociale. L'association permet au retraité de garder un statut social par l'exploitation et la mise au service de ses compétences. Elle instaure de façon inconsciente un emploi du temps en mobilisant la personne dans l'exercice d'un travail libre.

Cela traduit également un besoin d'avoir des responsabilités. En effet, les individus qui exerçaient des professions comportant une part d'encadrement sont plus nombreuses à avoir des responsabilités au sein de leur association et apprécient cette situation qui révèle une forte implication. Ainsi, un adhérent sur cinq âgé d'au moins 60 ans a des responsabilités au sein de son association.

La participation à des associations peut même s'apparenter à une reconversion en faisant quelque chose qui se distingue fortement de l'ancienne activité professionnelle.

L'âge de la retraite ne va plus apparaître comme le temps de l'inactivité. Nous sommes face à une nouvelle revendication de la retraite. Elle devient un réinvestissement de la vie sociale et une participation à cette vie sociale par l'accomplissement d'un travail libre.

L'identité (dans une perspective interactionniste) est une notion qui fait surtout appel au rapport avec autrui, c'est le produit d'interactions entre plusieurs individus. Or, la retraite constitue une étape importante dans la vie des personnes retraitées et ce changement va affecter les différentes identités de la personne : personnelle et sociale.

Nous assistons à une « crise des identités » selon la définition qu'en donne C. Dubar, c'est-à-dire « *une phase difficile traversée par un groupe ou un individu.* »<sup>6</sup>. La retraite va apparaître comme une rupture qui va remettre en cause tout l'univers social dans lequel évoluait l'individu qui se retrouve exclu du monde des actifs professionnels, espace selon C. Dubar qui demeure essentiel dans la construction d'une identité autonome<sup>7</sup>. Les retraités refusent de s'inscrire dans un troisième temps de la vie symbolisé de façon stéréotypée par une retraite consommation et loisirs. Ils veulent rester socialement actifs et être utiles à la société.

---

<sup>5</sup> ARGOUD D., GALLARD L., « L'engagement associatif des retraités français », *Retraite et société*, n°10, juin 1995.

<sup>6</sup> DUBAR C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.9.

<sup>7</sup> DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991, p.122.

La participation à de multiples activités notamment associatives contribue à la recomposition de ces différentes identités. Nous assistons à une phase de déconstruction identitaire. Cependant, en réaction, le retraité va entamer ce qu'A. Strauss appelle une « conversion identitaire » qui se traduit par la reconstruction d'une nouvelle identité. Ces différentes pratiques, notamment associatives peuvent constituer une réaction, une stratégie dans la recomposition identitaire. En effet, selon B. Havard Duclos et S. Nicourd, les associations proposent une « offre symbolique identitaire » en particulier car elles véhiculent une conception du juste, du bien et qu'elles renvoient une image positive de la personne<sup>8</sup>.

La pratique d'activités permet également la reconstruction d'un réseau de sociabilité, en ce sens que la mise en retraite a fortement réduit le réseau formé par les collègues de travail. En effet, avec l'arrêt du travail, les retraités perdent un des principaux réseaux de socialisation. Or, l'engagement associatif relève d'une pratique sociale signifiante et non pas d'une pratique individuelle.

Les retraités entame alors une reconquête de leur propre sociabilité. Plusieurs stratégies peuvent être alors mises en place. Le retraité peut essayer de préserver les liens déjà existants avec les amis ou les collègues de travail. L'entrée dans une structure associative peut permettre la création de nouveaux liens. Enfin, le temps disponible peut être réinvesti dans les réseaux familiaux ce qui se traduirait notamment par le réinvestissement dans le rôle de grands-parents.

## **Une recherche sur les retraités du milieu associatif nancéien**

Ce travail de doctorat consiste en une étude sur une population de personnes retraitées habitant la communauté urbaine du Grand Nancy et pratiquant un certain nombre d'activités relevant du secteur associatif. Plusieurs structures associatives aux activités diverses ont été sélectionnées : des associations intergénérationnelles (dans lesquelles se côtoient des individus de tout âge) et intragénérationnelles (associations de retraités exclusivement), des associations de solidarité (d'entraide et de bénévolat), des associations de loisirs (culturelles et sportives) et d'épanouissement personnel.

---

<sup>8</sup> HAVARD DUCLOS B., NICOURD S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005.

C. Vimont, dans son ouvrage parle d'une « société en arc-en-ciel » dont les différents spectres représentent la diversité des pratiques et des comportements à la retraite<sup>9</sup>. Nous sommes face à un nombre infini de nuances correspondant à des choix de vie très diversifiés de la part des individus âgés de 60 à 75 ans. Or, dans un arc-en-ciel, les dégradés de couleurs composant le spectre sont très proches les uns des autres jusqu'à l'obtention d'une couleur se distinguant de la précédente et alors un nouveau seuil est franchi.

C'est pourquoi le choix des associations doit être le plus diversifié possible pour mettre en lumière à la fois différents types d'engagements et un ensemble de recompositions des identités et des temporalités le plus pertinent possible.

Le terrain principal se situe donc au sein du milieu associatif de la ville de Nancy.

Une série d'entretiens a d'ores et déjà été réalisée au sein de la structure associative des Petits Frères des Pauvres (parmi les bénévoles de l'antenne locale) avec la grande majorité des membres retraités de cette association.

La principale activité de cette association consiste surtout en la visite des personnes âgées démunies socialement et elle met en place parallèlement des sorties d'une journée comme par exemple, la visite d'un musée, un pique-nique.

Il est intéressant ici de pouvoir appréhender le rapport des retraités aux personnes plus âgées. Ce terrain a notamment permis de mettre en lumière une stratégie de différenciation de la part des membres retraités en ce sens que les bénévoles retraités sont au contact de personnes beaucoup plus âgées et dans les discours recueillis, ils ne cessent de se comparer à elles avec une façon de percevoir la grande vieillesse positivement et négativement à la fois. Ce terrain a également mis en avant un processus de projection dans le rapport au temps : passage du troisième âge au quatrième âge.

Un contact a également été mis en place avec le groupe associatif des Jeunes Aînés Nancéiens Utiles et Solidaires (JANUS 54) créé au sein de l'Office Nancéen des Personnes Agées (ONPA). Ce groupe travaille dans des directions multiples : la préparation à la retraite, les nouvelles technologies (avec la mise en place d'un atelier informatique), le maintien de la qualité de vie pendant la retraite, l'écoute de jeunes parents et des propositions d'animation à l'attention des seniors. Quelques entretiens ont été effectués mais les données n'ont pas encore été exploitées.

---

<sup>9</sup> VIMONT C., *Le nouveau troisième âge. Une société active en devenir*, Paris, Economica, 2001, p.115.

Les conférences d'accès libre comme celles dispensées par l'Université de la Culture Permanente permettent d'appréhender une autre forme de participation associative non plus centrée sur le bénévolat et l'utilité sociale mais sur un aspect du secteur associatif plutôt culturel et de loisirs entraînant un épanouissement personnel de l'individu.

Ce choix se justifie par le fait que lors d'un précédent travail, une forte fréquentation de la population de retraités a pu être constatée à ces cycles de conférences, terrain qui reste représentatif d'une activité associative appréciée des retraités.

En ce qui concerne l'échantillon, les personnes interrogées sont des retraités âgés de 60 à 75 ans.

En réalité, le critère décisif dans l'élaboration de cet échantillon est que la personne doit être en retraite depuis plus de trois ans, délai qui laisse la possibilité à une recomposition identitaire et temporelle.

Or, le constat établi est que la plupart des personnes interrogées ont bénéficié d'un dispositif de sortie précoce d'activité d'où le fait que l'échantillon commence à 60 ans et non à 63 ans.

La limite supérieure se justifie car 75 ans est généralement l'âge maximum servant à délimiter la sortie du troisième âge et l'entrée dans le quatrième âge. C'est également l'âge constaté par la littérature selon laquelle les problèmes de santé liés à l'âge sont identifiés après 75 ans (s'accroissant après 80 ans) et le vieillissement commence à se faire fortement ressentir<sup>10</sup>. On peut alors supposer que le retraité va réduire de ce fait sa participation aux activités associatives.

En ce qui concerne le choix dans les techniques sociologiques d'enquête, l'emploi des méthodes qualitatives est surtout privilégié.

Le terrain est réalisé essentiellement par entretiens semi-directifs, méthode qui semble la plus appropriée non seulement par rapport aux types de terrains choisis, mais également quant aux données à recueillir. En effet, le but est de recueillir des données très détaillées sur le déroulement des pratiques des enquêtés : notamment leurs activités passées et actuelles et plus particulièrement sur leur pratique associative. Pour viser le détail sur de telles expériences de la vie, l'entretien comme récit de vie est donc fortement conseillé.

---

<sup>10</sup> AMIEL-LEBIGRE F., COGNALONS-NICOLET M., *Entre santé et maladie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

L'entretien dans un but compréhensif est également utilisé, c'est-à-dire saisir comment les enquêtés perçoivent les situations dans lesquelles ils sont impliqués : par exemple, quels sens donnent les retraités à leur participation à de diverses activités ou à leur engagement au sein d'une association ?

Le but est de permettre aux personnes interrogées de réaliser un travail de type réflexif en ce sens que lors de l'entretien, de multiples sujets sont abordés sur lesquels elles n'ont parfois jamais réfléchi et cela peut faire resurgir des éléments intériorisés comme par exemple le véritable impact qu'a eu l'entrée en retraite.

Certaines personnes enquêtées sélectionnées seront soumises à la tenue d'une sorte de journal de bord journalier pendant une période d'environ quinze jours pour mieux appréhender leur rapport au temps et évaluer ainsi de façon plus pertinente leur emploi du temps exact. En effet, lors de certains entretiens que parfois, les personnes interrogées omettent de parler de certaines activités qu'elles jugent elles-mêmes moins intéressantes. L'emploi de ce journal permet de disposer de l'ensemble des activités qu'elles effectuent.

L'emploi de l'observation n'est pas écarté car cette méthode permet de mieux appréhender le niveau d'engagement, d'implication des retraités du secteur associatif, de mettre en lumière concrètement les réseaux de sociabilité qui se créent, par exemple.

## Bibliographie

AMIEL-LEBIGRE F., GOGNALONS-NICOLET M., *Entre santé et maladie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

ARGOUD D., GALLARD L., « L'engagement associatif des retraités français », *Retraite et société*, n° 10, juin 1995.

ARGOUD D., VEYSSET B., *La parole des vieux : enjeux, analyses, pratiques*, Paris, Dunod, 1999.

CAMILLERI C., KASTERZSTEIN J., LIPIANSKY E.-M., *Stratégies identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

CARADEC V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Nathan, Collection « 128 », 2001.

CHOKRANE B., HATCHUEL G., « La dynamique sociale des seniors », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n°135, mai 1999.

- DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991.
- DUBAR C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- GUILLEMARD A.-M., *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton, 1972.
- GUILLEMARD A.-M., « Utilité sociale des retraités et des personnes âgées », *CLEIRPPA Infos*, numéro spécial hors série, 1993, p.23-27.
- GUILLEMARD A.-M., « Cycle de vie », in AKOUN A., ANSART P., (ed.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, Le Seuil, pp. 129-130, 1999.
- GUILLEMARD A.-M., *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2003.
- GUILLEMARD A.-M., LEGARE, J., ANSART, P. (ed.), *Entre travail, retraite et vieillesse. Le grand écart*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- HAVARD DUCLOS B., NICOURD S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005.
- MICHAUDON H., « L'engagement associatif après 60 ans », *INSEE première*, n° 737, septembre 2000.
- « La sociabilité des personnes âgées », *INSEE première*, n°644, mai 1999.
- LEGRAND M., *La retraite : une révolution silencieuse*, Toulouse, Erès, 2001.
- LEGRAND M., NOYER M.-P., (eds.), *La retraite citoyenne*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2001.
- « Les jeunes retraités : des acteurs à part entière », *Documents CLEIRPPA*, cahier n°4, octobre 2001, pp. 4-6.
- VIMONT C., *Le nouveau troisième âge. Une société active en devenir*, Paris, Economica, 2001.